

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours

Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com

Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible
sur rendez-vous.

RÉUNIONS DU CONSEIL...

Les **réunions du conseil** se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le **2^e mardi de chaque mois**. Ces réunions ont lieu à **19h30**, à votre hôtel de ville, qui est situé au **1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, à Notre-Dame-de-Bonsecours**. Il nous fait toujours un grand plaisir de vous accueillir à ces réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour évidemment...

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier — Maire

Pierre Laflamme	Siège #1
Galia Vaillancourt	Siège #2
Louise Beaulieu	Siège #3
Pierre Ippersiel	Siège #4
Guy Charlebois	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



Le Bon Secours

VOLUME 22 NUMÉRO 5 - DÉCEMBRE 2016



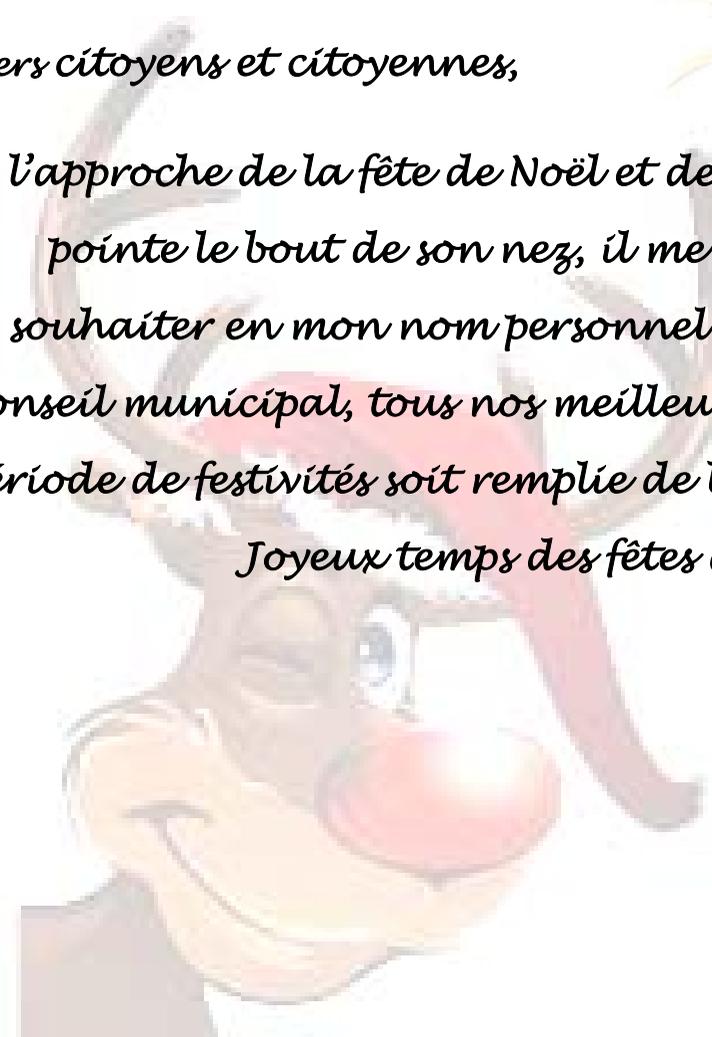
Chers citoyens et citoyennes,

À l'approche de la fête de Noël et de la nouvelle année qui pointe le bout de son nez, il me fait plaisir de vous souhaiter en mon nom personnel et au nom de tout le Conseil municipal, tous nos meilleurs vœux pour que cette période de festivités soit remplie de bonheur et de douceur.

Joyeux temps des fêtes à tous !!!

Carol Fortier

Maire



Ateliers de techniques de textures pour la peinture à l'huile ou à l'acrylique.



Vous aimeriez apprendre à utiliser des textures dans vos toiles ou pour la nouvelle année vous désirez commencer à peindre mais ne connaissez aucune technique ? La Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours par l'intermédiaire de Juan Manuel Vasquez donnera des ateliers de techniques de texture pour la peinture à l'huile ou à l'acrylique.

Dans le cadre de ces ateliers vous pourrez apprendre à travailler avec différentes textures, créer avec de la pâte à modeler, apprendre le fusain ou l'encre de chine.

Voilà ce que vous proposent entre autres, ces ateliers qui se veulent une ouverture vers la création.

Monsieur Jean Manuel Vasquez sera l'animateur de ces ateliers. Artiste peintre très présent dans le paysage de la peinture de la Petite Nation il a exposé lors du Symposium Rendez-vous des Arts de Papineauville 2016, au Symposium Les Couleurs du Manoir (Manoir-Papineau) 2016 et il a également exposé au Centre d'action culturelle de St-André Avellin 2016. Vous pouvez découvrir l'artiste sur son site web www.jmvasquez.com

Ces ateliers commenceront à la fin du mois de février et seront à raison d'une soirée par semaine. Pour vous inscrire communiquez avec la Municipalité au 819-423-5575.

Le coût sera de 75 \$ par personne pour les non-résidents et de 50 \$ pour les résidents pour les quatre ateliers. Des certificats cadeaux seront également disponibles à la Municipalité...



Les gens de chez nous

Dans le cadre des articles des gens de chez nous, c'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui, une femme entrepreneure qui a élu domicile dans la Municipalité de Notre-Dame de Bonsecours en 1962, avec son époux, Madame Denise Desjardins de la Ferme Desjardins.

Cette femme, hors du commun, a participé à l'expansion de la Ferme Desjardins avec son mari Jean-Claude Desjardins jusqu'en 2010, année où celui-ci est décédé. Femme de tête, elle a courageusement par la suite continué de travailler à la ferme, accompagnée de son fils Michel déjà présent dans l'entreprise familiale. Même si en 2011, Ferme Desjardins a mis fin à ses activités de ferme laitière, elle a maintenu et maintient encore les activités dans les grandes cultures et le travail à forfait.

Lorsque Madame Desjardins est née, les femmes n'avaient même pas droit de vote au Québec ce qui laisse transparaître la place qu'elles avaient, mais cela n'a pas empêché Denise Desjardins de foncer et de devenir une chef d'entreprise.

Madame Desjardins est beaucoup plus connue sous le surnom « Bébé », surnom que son époux lui a toujours donné. Ainsi, c'est ainsi que parents, amis, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et employés s'adressent à elle. Cette dame, toute menue, malgré ses 77 ans, impressionne par sa vivacité et son dynamisme. Occupée par l'achat des semences, des engrais, du déroulement des travaux et de la comptabilité, on peut la voir travailler physiquement à la ferme et veiller au recyclage de tout ce qui peut encore servir. Toujours prête à tout apprendre elle a commencé à faire ses classes en informatique.

Femme de cœur Madame Desjardins a souvent dit que toute jeune elle souhaitait être une sœur missionnaire. Nul doute qu'elle aurait tout bien aussi rempli ce rôle. Généreuse et disponible elle voit aux bons soins de sa mère de 98 ans, se prête bénévole pour la paroisse, collecte les bouteilles pour amasser les fonds de l'église et encore plus elle rend plein de services à tous les membres de la famille. Faire du lavage, garder les enfants, faire les leçons, faire du rangement, ramasser les feuilles, racler le terrain, préparer des repas... Voilà un inventaire de services dont elle fait bénéficier les membres de la famille.

Mère de deux enfants, grand-mère de 5 enfants et arrière-grand-mère de 10 enfants elle n'est toujours pas prête à s'arrêter. Force de la nature, elle peut vous corder encore 8 cordes de bois dans une journée.

Bravo et longue vie à cette pionnière de chez nous!



Mise à jour des dossiers



La Municipalité demande à tous les citoyens de téléphoner pour pouvoir mettre les dossiers clients à jours. Nous aimerions avoirs les adresses courriels pour pouvoir envoyer plus d'informations aux citoyen, faire notre part pour l'environnement et pour pouvoir faire les envois dans un meilleur délai.

Nous demanderions également, pour ceux dont leurs paiements sont informatisés, d'aller mettre à jours leurs numéros de matricules en ligne. Merci sincèrement à tous !

Inspecteur en bâtiment et en environnement

À partir de janvier, la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours bénéficiera des services d'un inspecteur en bâtiment et en environnement à raison de 28 heures/semaine en la personne de monsieur Guy Roy. Le premier mandat de Monsieur Roy est de répondre et d'accompagner les citoyens dans la réglementation en bâtiment et en environnement. La Municipalité ne veut pas se cantonner dans l'émission de permis, qui est souvent considérée comme une taxe cachée. Elle désire informer, conseiller et aider ses citoyens. Il faut savoir que le montant demandé pour les permis sert aux frais administratifs découlant des opérations qui doivent être faites au niveau de l'évaluation. Un permis permet également de faire un suivi des travaux et ainsi s'assurer qu'en fin de compte ils seront adéquats et acceptés. Donc, si vous en avez des projets et n'êtes pas certains s'ils nécessitent un permis ou si vous êtes en droit d'apporter certains changements n'hésitez pas à communiquer avec Guy Roy soit par courriel au : urba.ndb@mrcpapineau.com ou en téléphonant au bureau : 819-423-5575.

Séances mensuelles 2017

Que le calendrier ci-dessous soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, toujours tenues le 2^e mardi du mois, à 19h30...

- | | | | |
|----------------|--------------|---------------|---------------|
| ▶ 10 janvier | ▶ 14 février | ▶ 14 mars | ▶ 11 avril |
| ▶ 9 mai | ▶ 13 juin | ▶ 11 juillet | ▶ 8 août |
| ▶ 12 septembre | ▶ 10 octobre | ▶ 14 novembre | ▶ 12 décembre |



Vous aimeriez pratiquer la conversation anglaise mais n'avez personne pour le faire?

À compter de janvier des rencontres de conversations anglaises seront offertes par la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Soutenue par une animatrice, vous pourrez échanger sur différents thèmes avec d'autres personnes en anglais. Ces rencontres se feront de façon conviviale et adopteront différents thèmes afin de donner la possibilité d'aller explorer différentes situations de conversations en anglais. Vous êtes intéressés ? Communiquez avec la Municipalité au 819-423-5575 afin de vous inscrire. Au plaisir de vous accueillir en grand nombre !

La guignolée

Le 3 décembre a été la date choisie par la MRC de Papineau pour la Guignolée. Comme par les années passées, Notre-Dame-de-Bonsecours a participé à cette activité qui a pour but d'amasser des dentées et de l'argents pour les personnes dans le besoin. Encore une fois cette année les Bonsecourois et Bonsecouroises ont fait preuve d'une grande générosité. La somme de 933.00 \$ a été amassée ainsi qu'une très grande quantité de denrées non périssables, de toutous et jouets. Merci beaucoup à vous tous, qui par votre générosité, faites une différence dans plusieurs foyers à Noël.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail des bénévoles qui ont participé à cette activité en passant de maison en maison pour recueillir les dons. Un grand merci à France Nicolas, Paul Legault, Thomas Lavoie, Gérald Geoffrion, Sylvie Théoret, Richard Blais, Denis Beauchamp, Marc Paquette, Lucien Bédard ainsi que Carol Fortier.

Merci à France Nicolas et Paul Legault qui ont représenté la Municipalité pour la préparation des boîtes à distribuer.



RAPPORT DU MAIRE



Boire et conduire

Boire et conduire, mauvais mélange et on le sait ! On a presque tous connu quelqu'un qui a été victime d'un chauffard ou quelqu'un qui a dû vivre avec les répercussions d'avoir conduit en état d'ébriété. Un chauffeur désigné, Nez Rouge ou un canapé voilà des options beaucoup plus valables que de prendre la route avec les facultés affaiblies. Pensez-y!

Consommer et conduire

Si boire et conduire est un mauvais mélange, consommer et conduire l'est tout autant! Pensez-y!

Déneigement et incendie

Soyez prudents en cette période hivernale avec les chauffages d'appoint et/ou les foyers. Si vous avez opté pour un sapin naturel n'oubliez pas de vous assurer qu'il a suffisamment d'eau et ne partez jamais avec les lumières allumées dans celui-ci. Soyez prévoyants, assurez-vous que toutes les issues de votre maison / logement sont bien déneigées autant pour assurer votre sortie en cas d'incendie que pour permettre aux pompiers de vous porter secours en cas de sinistre

Bureau fermé...

Fermé du 23 au 27 décembre 2016 inclusivement et du 30 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement. Par contre, nous serons ouverts le 28 et 29 décembre 2016 ainsi que le 4 et 5 janvier 2017.

Tel qu'adopté à la séance extraordinaire tenue le 30 novembre 2016 et en conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière de la Municipalité, et ce, chaque année, quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

Au 31 décembre 2015 apparaissait aux états financiers un surplus non affecté de 487 554 \$, nous avons travaillé avec un budget de 1 187 796 \$ dont les services de revenus ont été répartis comme suit :

➔ Taxes foncières, SQ et Pavage :	782 433 \$
➔ Taxes de service aqueduc :	38 277 \$
➔ Compensation services municipaux :	26 488 \$
➔ Transferts parvenant de subventions :	218 717 \$
➔ Autres revenus de sources locales :	33 010 \$
➔ Amortissements (écritures comptables) :	88 871 \$

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été accordés par la Municipalité depuis novembre 2015.

Au 31 décembre 2015, la dette à long terme était de 355 490 \$ pour l'ensemble des contribuables.

2016 a été une année pleines d'imprévus tels que changements temporaires au niveau du personnel, il a fallu s'adapter à cette situation. Le conseil a œuvrer dans le meilleur intérêt des citoyens ainsi qu'à la recherche de moyens pour conserver ou diminuer le taux d'imposition qui est de 0.941 % ainsi que le souci d'améliorer la qualité des services. L'accueil étant la priorité de notre personnel, le savoir être est primordial. En tant que maire, ce qui est le plus important à mes yeux ce sont les gestes/actions que nous devons poser afin d'implanter une relation d'aide et cela, pour soutenir tous nos concitoyens.



Nos vœux les meilleurs pour vous

Nous voilà rendu à cette période de l'année où il est d'usage d'offrir nos meilleurs vœux de bonheur.

Trop souvent, c'est rapidement que ces vœux sont offerts sans une pensée pour ce qu'ils renferment.

Alors, nous prenons un temps d'arrêt, pour vous offrir un message chaleureux de Joyeux Noël. Que cette journée vous apporte émerveillement, plaisir et pur bonheur. Nous vous souhaitons également une très belle année 2017 où le bonheur sera votre compagnon et où tous vos souhaits trouveront réalisations.

Joyeux Noël et Bonne année 2017

Le conseil municipal
Notre-Dame-de-Bonsecours

Certificat cadeau

Il sera désormais possible de se procurer des certificats cadeau à la Municipalité pour les activités pour lesquelles un montant doit être déboursé. Pour se faire, simplement se présenter à la Municipalité.

Bonne idée cadeau!!!

Nous avons reçu une subvention au montant de 63 412 \$ en provenance du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification du Québec pour la reprise des réseaux routiers. Nous avons également reçu en provenance du Député de Papineau, monsieur Alexandre Iracà, 1 subvention au montant de 10 000 \$, une 2^e subvention au montant de 10 692 \$ sans oublier une 3^e subvention d'environ 5 000 \$ à venir très bientôt.

Le traitement des élus, incluant l'allocation mensuelle pour l'année 2016, fut le suivant : Le maire a reçu une somme totale de 14 725 \$ et les membres du conseil ont reçu une somme totale de 4 910 \$ chacun.

J'aimerais souligner le bel effort des citoyens qui se préoccupent de l'environnement et je tiens à vous partager que nous devons continuer à mettre l'accent sur un accueil pour tous ainsi que l'identification des dossiers prioritaires.

- Gestion administrative ;
- Aqueduc ;
- Recyclage et compostage :

N'oublions surtout pas le dossier du compostage puisqu'en l'an 2023, il y aura le bannissement des matières putrescibles. J'aimerais également souligner le bel effort des citoyens qui se préoccupent de l'environnement.

- Loisirs ;
- Autres... ;
- Voirie (amélioration des chemins) :

Les frais préparatoires à une réalisation sont dispendieux, exemple : les frais d'ingénierie, les appels d'offres ainsi que le cadre ministériel qui nous régent.



Le père Noël est venu à Notre-Dame-de-Bonsecours

Comme cela avait été annoncé dans le dernier journal, le Père Noël est bel et bien venu voir les enfants de la Municipalité le 10 décembre dernier. Pour ne pas endommager son traîneau sur l'asphalte, le Père Noël a eu recours aux services de son bon ami Daniel Bisson des services incendies pour se rendre à l'Hôtel de ville où les enfants l'attendaient. C'est ainsi qu'il est arrivé avec les sirènes et lumières pour la joie des petits et des grands.

Tables à dessins, crayons à colorier, collants, dessins, musiques, danses, chansons, grignotines, jus, liqueurs, gâteaux, cafés etc... Remise de cadeaux par le Père Noël via la Mère Noël et finalement d'une boîte de friandises voilà comment s'est déroulée cette fête!

Merci à tous les parents qui ont répondu à notre invitation. Votre participation a fait de cette journée un beau succès!

Naturellement, la Municipalité a elle aussi ses lutins car on le sait bien sans lutin rien à faire. Donc, merci à Marie-André Legault, Alain Aubin, Daniel Bisson, France Nicolas, Cindy Bélanger, Carol Fortier et Michel Desjardins qui par leur participation ont assuré la réussite du déroulement de cette journée !

Maintenant, je tiens à vous souligner l'importance de votre collaboration et vous dire que ma préoccupation principale est de travailler dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens. N'oubliez surtout pas que je trouve important de répondre à vos questions et que les critiques constructives sont toujours les bienvenues, comme cela a toujours été ma priorité.

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Carol Fortier
Votre maire

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS...

- Émilio Séguin Limitée (Contrat Côte Angèle : fossés et ponceaux) : 72 824.92\$
- Émilio Séguin Limitée (Contrat Côte Azélie : empierrement, fossés et ponceau):26 585.73\$
- Émilio Séguin Limitée (Contrat entretien des chemins l'hiver) : 89 680.50\$
- Municipalité Notre-Dame-De-La-Paix : 37 500.00\$
- Hotte Automobile inc. (Contrat camion municipal) : 39 472.39\$

Ateliers d'écritures

Voilà déjà maintenant plus d'un an qu'il y a des ateliers d'écriture à la Municipalité ! Malgré mon absence forcée tous les participants et participantes sont demeurés fidèles à ces rencontres et étaient présents pour la reprise de l'activité. Merci et au plaisir de continuer en 2017 ces rencontres si agréables.